

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU de la séance du 25 mai 2020

En début de séance et compte tenu de la crise sanitaire, la réunion a eu lieu à la salle des fêtes et l'Assemblée vote à l'unanimité le déroulement de cette séance à huis clos suivant l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur proposition de M. le Maire.

### 1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Pauline ARTHAUD, M. Jean-Baptiste CARTON, Mme Christelle BALICHARD, M. Christian CHARRIERE, Mme Florence BERTHET, M. Julien DEGOUT, M. Lucien ESTINES, Mme Béatrice BUTIN, M. Claude FAYET, Mme Christelle MURON, M. Bernard GERVAIS, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Laurent MARCOUX, Mme Claudine VIAL, , Mme Célia GOUTTEGATAS, M. Stéphan BARTHELEMY.

Absents excusés : Mme Séverine BONJEAN et M. Jean-Claude RICHARD qui ont donné respectivement procuration à Mme Claudine VIAL et M. Lucien ESTINES.

Il déclare ces élus installés dans leurs fonctions.

Puis l'Assemblée désigne un **secrétaire de séance** : Mme Pauline ARTHAUD.

### 2 – ELECTION du MAIRE

M. Bernard GERVAIS, en tant que doyen, prend la présidence de l'Assemblée pour l'élection du maire. Deux assesseurs sont désignés pour la constitution du bureau, il s'agit de : MM. Julien DEGOUT et Lucien ESTINES.

Il est ensuite procédé, par vote à bulletins secrets à l'élection du Maire. Par 18 voix, M. Denis TAMAIN est proclamé Maire de Noirétable et est immédiatement installé dans ses fonctions.

### 3 – FIXATION du NOMBRE d'ADJOINTS AU MAIRE

Selon le Code général des collectivités territoriales, le nombre d'adjoints ne peut être supérieur à 5. Aussi, l'Assemblée fixe à 5 le nombre d'adjoints. Une seule liste est conduite par Mme Christelle MURON. Les conseillers municipaux procèdent à cette élection par vote à bulletins secrets. Sont nommés ADJOINTS, par 17 voix :

|                          |  |
|--------------------------|--|
| 1 <sup>o</sup> adjoint   | Mme Christelle MURON aux Affaires Sociales               |
| 2 <sup>ème</sup> adjoint | M. Julien DEGOUT à la Communication                      |
| 3 <sup>ème</sup> adjoint | Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS à la solidarité   |
| 4 <sup>ème</sup> adjoint | M. Jean-Baptiste CARTON à la sécurité                    |
| 5 <sup>ème</sup> adjoint | Mme Florence BERTHET aux finances, fêtes et associations |

Les cinq adjoints sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

### 4 – CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Afin de se partager les responsabilités, l'Assemblée décide de nommer 5 conseillers délégués. Le Conseil municipal, par vote à bulletins secrets, procède à l'élection des conseillers délégués. Une seule liste est conduite par M. Bernard GERVAIS.

Sont élus conseillers délégués par 17 voix :

|                  |   |
|------------------|---|
| 1 <sup>er</sup>  | M. Bernard GERVAIS aux services techniques        |
| 2 <sup>ème</sup> | Mme Pauline ARTHAUD aux affaires sociales         |
| 3 <sup>ème</sup> | M. Christian CHARRIERE à la voirie et aux réseaux |
| 4 <sup>ème</sup> | Mme Claudine VIAL à la jeunesse                   |
| 5 <sup>ème</sup> | M. Lucien ESTINES à la scolarité                  |

Les cinq conseillers délégués sont immédiatement installés dans leurs fonctions.



Puis l'Assemblée désigne ensuite à mains levées les **DÉLÉGUÉS** chargés de représenter la commune de Noirétable auprès de différents organismes, à savoir :

**SIVU Maison de Retraite**

1 titulaire Lucien ESTINES  
1 suppléant Pauline ARTHAUD

**SIEL**

1 titulaire Florence BERTHET  
1 suppléant Julien DEGOUT

**COLLEGE Robert Schuman**

1 titulaire Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS  
1 suppléant Lucien ESTINES

**CENTRE de FORMATIONS FORESTIERES**

1 titulaire Jean-Baptiste CARTON

**CNAS**

1 délégué Béatrice BUTIN

**CORRESPONDANT de DÉFENSE**

1 délégué Jean-Baptiste CARTON

**PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

1 titulaire Florence BERTHET  
1 suppléant Stéphane BARTHELEMY

**COMMISSION ADMINISTRATION MAISON de RETRAITE**

2 titulaires PERICOT-GOUTTEFANGEAS Marie-Hélène  
Pauline ARTHAUD

**PLAN D'EAU, CAMPING, TOURISME**

Julien DEGOUT  
Pauline ARTHAUD  
Jean-Baptiste CARTON  
Lucien ESTINES  
Christelle MURON

**ECOLE, RYTHMES SCOLAIRES, CANTINE, CENTRE de LOISIRS**

Christelle BALICHARD  
Claudine VIAL  
Séverine BONJEAN  
Lucien ESTINES

**SALLE des FETES**

Florence BERTHET  
Julien DEGOUT  
Béatrice BUTIN

**SALLE des ASSOCIATIONS**

Florence BERTHET  
Christelle MURON

## **ASSOCIATIONS, FETES**

Florence BERTHET  
Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS  
Séverine BONJEAN  
Pauline ARTHAUD

## **FOIRES et MARCHES**

Christelle MURON  
Florence BERTHET  
Denis TAMAIN

## **PERSONNEL TECHNIQUE, TRAVAUX, RESEAUX EAU & ASSAINISSEMENT**

Claude FAYET  
Bernard GERVAIS  
Stéphan BARTHELEMY  
Christian CHARRIERE

## **BIENS de SECTION**

Claude FAYET  
Stéphan BARTHELEMY  
Laurent MARCOUX  
Jean-Baptiste CARTON

## **COMMISSION de SÉCURITÉ**

Jean-Baptiste CARTON  
Jean-Claude RICHARD

## **FLEURISSEMENT, ESPACES VERTS**

Claude FAYET  
Stéphan BARTHELEMY  
Christelle MURON

## **COMMUNICATION, JEUNESSE**

Julien DEGOUT  
Séverine BONJEAN  
Claudine VIAL  
Lucien ESTINES

Pour terminer la séance, M. le Maire intervient pour demander à tous les élus, par leur engagement pour 6 ans, d'être des élus responsables et investis et de ne pas se comporter comme beaucoup d'administrations et de collectivités en personnes non responsables qui déploient le parapluie pour se protéger.

M. le Maire précise aussi, que ce mandat sera son dernier en tant qu' élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.